RIASEC : Ea

L1314
CHARGÉ / CHARGÉE DE PROGRAMME

Transition numérique

Autres emplois décrits

- Conseiller / Conseillère de programme audiovisuel
- Programmateur / Programmatrice radio
- Programmateur musical / Programmatrice musicale
- Responsable de la programmation audiovisuelle

Définition

Le chargé de programme dans le domaine de l'audiovisuel ou de la radio participe à la conception, au développement et au suivi édit orial des contenus diffusés (émissions, chroniques, documentaires, séries, magazines, podcasts, etc.).

- Sélectionne et propose des concepts d'émissions en cohérence avec la ligne éditoriale
- Coordonne la préparation des contenus avec les producteurs, journalistes et animateurs
- Planifie la diffusion des programmes en lien avec la grille et la stratégie d'audience
- Supervise le suivi éditorial et veille au respect des contraintes techniques et réglementaires
- Analyse les audiences et ajuste les contenus en fonction des retours et des performances

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau bac +3 à bac +5 en audiovisuel, communication, journalisme, production ou métiers des médias.

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Elaborer une grille de programmes
- Sélectionner des contenus adaptés à une programmation
- Mettre en oeuvre des actions de communication
- Analyser les données d'audience pour améliorer les stratégies

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Sélectionner des intervenants, chroniqueurs ou prestataires
- Rédiger des notes éditoriales, briefs et conducteurs d'émission

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Négocier des droits de diffusion avec des producteurs
- Accomplir des formalités administratives et réglementaires

Développement économique

- Planifier la diffusion de programmes selon le calendrier
- Concevoir des concepts d'émissions ou de formats adaptés à la ligne éditoriale

Savoir-faire secondaires

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Définir une stratégie de communication
- Gérer les relations publiques
- Concevoir des supports de communication et d'image Transition numérique
- Assurer la liaison avec les médias et les relations publiques

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Organiser et développer son réseau professionnel

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Gérer les droits d'auteur et la propriété intellectuelle
- Gérer les droits d'auteur des contenus publiés

Management, Social, Soin

- Assurer la liaison entre les différents intervenants

Développement économique

- Etablir des rapports de performance
- Analyser les retours du public pour ajuster les contenus
- Réaliser une veille de marché, une veille concurrentielle

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Faire preuve de leadership

Savoirs

Domaines d'expertise

- Paysage Audiovisuel Français
- Gestion de projets audiovisuels — Transition numérique
- Planification d'événements musicaux
- Gestion budgétaire
- Planification de programmes radiophoniques

Normes et procédés

- Dispositifs de financement culturel
- Gestion de la propriété intellectuelle

Produits, outils et matières

- Types de produits audiovisuels/cinématographiques (film, reportage, etc.)

Techniques professionnelles

- Techniques de pitch pour projets audiovisuels
- Techniques de montage audiovisuel
- Contrôle de la qualité sonore
- Respect des délais de production
- Techniques de communication orales, écrites et numériques — Transition numérique

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En studio
- Déplacements professionnels

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail en horaires décalés
- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail selon un rythme irrégulier et des pics d'activité

Statut d'emploi

- Travailleur indépendant
- Contrat intermittent
- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Entreprises de médias

Secteurs d'activité

- Édition

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail